

Réorganisation PCO préfigurant le service public de repérage précoce du Handicap

Médico-social

Date de publication : 13 février 2025

Généralités

Objectif :

Organiser les ressources du territoire pour répondre à :
- Une logique de coordination inter-institutions
- Une mutualisation des ressources et montée en compétence des acteurs du territoire
- Un besoin de fluidité des parcours
- Une transversalité des modes d'accompagnement
- La prise en compte de l'autodétermination des familles
- Tendre vers un guichet unique du repérage précoce

La Fondation Bon Sauveur d'Alby a été retenue suite à l'appel à manifestation de l'ARS d'Occitanie pour la création d'une plateforme de coordination et d'orientation sur les troubles du neurodéveloppement pour les enfants 0 à 6 ans en 2019. Le repérage et le diagnostic précoces constituent une priorité d'action pour l'ARS Occitanie. Lors de la conférence nationale du handicap du 11 février 2020, l'extension du forfait d'intervention précoce pour les enfants de 7 à 12 ans a été annoncée. Dans cette continuité, suite à l'appel à manifestation de l'ARS Occitanie, la Plateforme TND du Bon Sauveur d'Alby a concrétisé son extension aux enfants jusqu'à 12 ans en avril 2023.

L'APP 2023 a été l'opportunité de questionner l'offre de soin pour les TND actuellement portée par la Fondation pour créer un guichet unique plus lisible pour les familles et les praticiens.

C'est dans ce contexte que la plateforme TND 81 a travaillé à une réorganisation pré figurative du Service Public de Repérage du Handicap piloté par la direction du Pôle Sensoriel et Accompagnement précoce de l'enfant – Fondation Bon Sauveur (organisme porteur), en partenariat avec les structures médico-sociales de proximité, les libéraux conventionnés et l'ARS.

Il s'agit d'anticiper les besoins d'un service public de repérage précoce, en intégrant des dispositifs et en développant les partenariats. L'objectif est d'offrir un accompagnement complet et précoce des enfants et des familles.

Les finalités de cette réorganisation des ressources du territoire :
- Tendre vers un guichet unique TND pour mieux orienter les usagers
- Soutenir une coordination inter-institutionnelle pour promouvoir le repérage précoce et le diagnostic des troubles neurodéveloppementaux
- Fluidifier les parcours, tendre vers une transversalité des modes d'accompagnement
- Informer et accompagner les familles, premiers aidants et experts de leur enfant

Cette réorganisation a également nécessité un plan de recrutement pour répondre aux besoins du service, l'aménagement de locaux communs pour davantage d'interdisciplinarité, en partenariat avec l'ARS.

Intensification des actions de coordination et sensibilisation auprès du réseau :

La coordination et la sensibilisation des professionnels de santé et de l'éducation nationale sont essentielles. Des actions de sensibilisation pour les médecins, les professionnels de la petite enfance, les professionnels de l'Education Nationale sont organisés pour promouvoir le repérage précoce et le diagnostic des troubles neurodéveloppementaux. Une attention particulière est portée à la collaboration et l'accompagnement des professionnels libéraux conventionnés afin d'assurer une prise en charge coordonnée et efficace des enfants et des familles.

Fluidité des parcours et graduation de l’offre - Consultations Paramédicales :

Des consultations paramédicales ont été mises en place pour les cas moins complexes, afin de réduire la charge des consultations médicales spécialisées. Ces consultations sont effectuées depuis Septembre 2024 par des professionnels paramédicaux avec l'appui des médecins, assurant une prise en charge efficace des cas les moins complexes.

Equipe de Repérage Précoce pour les 0-3 ans :

Les dispositifs Agir Tôt évoluent en 2024 et deviennent l'Équipe de Repérage Précoce Départementale. Cette équipe réunit les anciennes équipes Agir Tôt actives dans le Tarn, composées de professionnels spécialistes de la petite enfance, experts en prévention. Elle est désormais coordonnée par la Plateforme TND 81.

Etapes de mise en oeuvre

Etapes de mise en œuvre :

1) Organisation et coordination des ressources
- Entrée unique pour les 0-12 ans
- Intensification action de réseau / sensibilisation / montée en compétence des 1ère et 2ème lignes
- Mutualisation des locaux communs pour davantage d’interdisciplinarité : CRA, CAPPA (services d’accompagnement des aidants TSA)
- Mutualisation des ressources : Pilotage de l'équipe Agir Tôt avec le CAMSP du territoire, participation à la formation despairs-aidants du CRA (antenne Tarn)

2) Développement de l’offre de psychoéducation en direction des parents (parcours de soin PCO)
- Répondre aux recommandations HAS
- Répondre aux contraintes du cahier des charges des financements des FIP
- Répondre à l’égalité des chances quelque soit le parcours TND.

3) Renforcement des liens avec l’éducation nationale
- Action de sensibilisation au repérage et orientation, notamment pour les 7-12 ans
- Répondre aux recommandations HAS : « L’enjeu est double : éviter la médicalisation de difficultés …. et éviter un retard dans la prise en charge médicale. »
- Participation aux EE (Équipe Éducative) et ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) et soutien à la mise en place du Plan d'Accompagnement Personnalisé

4) Répondre aux situations de cas complexes
- Développer le partenariat avec l’ASE / MDPH
- Sécuriser les parcours à la sortie

5) Information et accompagnement des familles pour favoriser l’autodétermination
- Information droits des familles MDPH – mise en place de visioconférence mensuelle « MDPH, mes droits » + livret guide démarches MDPH
- Plaquettes d’informations métiers (psychomot/ergo/psy) pour une meilleure lisibilité des projets de soins TND
- Création de documents d’information à destination des familles communs à l’ensemble du pôle
- Développement de l’offre de psychoéducation en direction des parents (parcours de soin PCO)
o Recommandations HAS : informations aux familles associations TDA-H / TSA / RBP
o Répondre aux contraintes du cahier des charges des financements des FIP
o Répondre à l’égalité des chances quelque soit le parcours T

En réflexion : Développer un outil SI pour fluidifier le partage d'information entre partenaires du réseau

Essaimage

Les principaux leviers

Les principaux freins

Les ressources existantes du territoire / un établissement en capacité d'héberger

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

maistred@bonsauveuralby.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 janvier 2023

Durée du projet : 15 mois

Fondation Bon Sauveur Albi Plateforme TND rattachée à un CAMSP polyhandicap 81000

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Oui

Recommandations de bonnes pratiques
Stratégie nationale TND

Déclenchement
La Fondation portait déjà des dispositifs en lien avec le repérage des TND (CAMSP/CESDA/CRA/Parcours Dys)

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Le projet PCO de la Fondation Bon Sauveur d'Albi a dû engager de nouveaux professionnels pour répondre à la demande et aux besoins des personnes accompagnées

Beaucoup

Des compétences en interne

Une expertise médicale et un service support (direction, services travaux et patrimoine…) qui portent les actions et aident à la transformation.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Les ressources existantes du territoire : libéraux, CPTS, DAC, maison du département, ARS, EN (poste enseignant ressource TND), MDA (convention cadre)

A considérer

Des équipements, du matériel

Locaux / SI

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Beaucoup

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Réunion en visio / Téléconsultation / Mutualisation des locaux

Sur les professionnels : Impacts positifs

Nombre de nouvelles installations de professionnels dans le Tarn / peu de déconventionnements / enquêtes ponctuelles.
Nouvelles missions, montée en compétences et adaptabilités des professionnels.

Sur les usagers : Impacts positifs

Enquête de satisfaction en sortie de parcours mais encore peu de retour (

Sur l'organisation : Impacts positifs

La réorganisation a eu un impact sur les professionnels, avec de nouvelles missions et une montée en compétences grâce à des formations spécifiques. L'adaptabilité des professionnels recrutés est essentielle pour répondre aux besoins évolutifs de la plateforme. L'impact sur les bénéficiaires est évalué par :
- le faible taux de désistement aux consultations
- une bonne observance des parcours de soins
- de faibles arrêts en cours de parcours de soins.

Sur le médico-économique : Non évaluable

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [x] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [x] Tutelles
- [x] Autres : EN, Viatrajectoire, E-santé occitanie

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement